

Le 1^{er} septembre 2026 à 19 h

Assemblée publique de consultation

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et aux avis publics du 20 août 2026, se tient l'assemblée publique de consultation relativement :

- au projet de règlement numéro 2026-10-1049 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2024-03-986 concernant les bâtiments accessoires dans les zones agricoles viable et dynamiques »;
- à la résolution numéro 2026-08-245 concernant l'adoption du premier projet de résolution « Demande numéro 2026-00080 d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) situé sur le lot 5 773 953 soit au 1276, 12^e Rang ».

L'assemblée est présidée par la mairesse Luce Daneau.

La mairesse, Luce Daneau, explique le projet de règlement ainsi que la demande de PPCMOI. Les deux contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

À la suite des explications données sur le projet, la mairesse invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions. Aucune question n'est posée.

Catherine Pepin
Greffière-trésorière